

L'histoire qu'on enseigne

Jean-François Cardin

Number 50, December 1992, January–February 1993

L'histoire qu'on lit

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/21603ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Nuit blanche, le magazine du livre

ISSN

0823-2490 (print)

1923-3191 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cardin, J.-F. (1992). L'histoire qu'on enseigne. *Nuit blanche*, (50), 55–57.

30 SEPTEMBRE 1642

«La vénérable Marie de l'Incarnation écrit à son fils»



«Marie Guyart, née à Tours, le 28 octobre 1599, épousait, à l'âge de dix-sept ans, Claude-Joseph Martin, de qui elle eut un fils qui se fit bénédictin. [...]

«L'an passé, la nation des Attikamek vint se rendre ici pour se faire instruire; et plus de la moitié fut baptisée [...]

«C'est une merveille de voir la ferveur de nos bons néophytes...»

Elle de Salvail, 366 *Anniversaires Canadiens*,
Les Frères des Écoles chrétiennes, pp. 460 et 461.

14 DÉCEMBRE 1837

«Bataille de Saint-Eustache»



«Le 25 novembre 1837, les patriotes avaient été battus à Saint-Charles; on comptait du côté des insurgés une centaine de morts, plusieurs blessés et un grand nombre de prisonniers; l'insurrection était vaincue dans cette région, mais le comté des Deux-Montagnes était en pleine effervescence.

«Le docteur Chénier et un émigré suisse, Girod, dirigeaient le mouvement; ils conduisirent les rebelles au fort des sauvages de la mission du lac des Deux-Montagnes et s'emparèrent des fusils, des munitions et d'un canon, qu'ils transportèrent d'abord à Saint-Benoît puis à Saint-Eustache.»

Elle de Salvail, 366 *Anniversaires Canadiens*,
Les Frères des Écoles chrétiennes, p. 598.

L'HISTOIRE QU'ON ENSEIGNE

De tous temps, on a magnifié le passé pour que les vivants s'en inspirent, que les héritiers y puisent leurs solidarités. Ainsi les petits du Québec ont-ils été nourris naguère d'une Histoire revue et corrigée. Maintenant que s'humanisent les héros des origines, que disent les manuels d'Histoire aux nouvelles générations? Y trouvent-elles le lieu de leurs appartenances? Si on en juge par les exigences imposées aux rédacteurs de manuels d'Histoire, on pourrait croire qu'on vise très haut, mais que vise-t-on au juste?

Dans le monde de l'écriture et du livre, le manuel scolaire relève d'une catégorie à part. Oubliez l'angoisse créatrice du romancier ou la satisfaction de la recherche et de l'analyse propre à l'essayiste. Car écrire un manuel scolaire, c'est remplir une commande. C'est répondre à une multitude d'exigences, de désirs et de contraintes imposées par d'autres. On se console néanmoins en répondant aux besoins de ses prochains.

Diplômé en Histoire, j'ai participé il y a une dizaine d'années à la rédaction d'un manuel d'Histoire du Québec destiné aux élèves de secondaire IV. Frais émoulu de l'université et n'ayant jamais mis les pieds dans une classe de ce niveau, j'ai travaillé en collaboration avec trois enseignants qui avaient pour tâche de

me ramener à la dure réalité de l'école secondaire et des capacités d'apprentissage d'élèves de quinze ans. L'ouvrage¹ est présentement en réédition et nous avons de nouveau le bonheur douloureux de travailler des heures et des heures sur une œuvre qui ne nous appartient qu'à moitié et qui doit satisfaire les désirs, souvent contradictoires, de tous et de chacun.

Le tout-puissant Ministère

Le premier à imposer sa loi, c'est le ministère de l'Éducation. Le *Guide pédagogique* en «Histoire nationale», avec ses 350 pages bien tassées, fait figure de véritable encyclopédie. C'est lui qui donne à toute la hiérarchie enseignante la direction à suivre, et qui place les balises ►



«Le 10 septembre 1755, Winslow avait fait conduire, à bord des cinq vaisseaux arrivés de Boston, 230 malheureux Acadiens. Le capitaine Adams, du 'Warren', vaisseau de guerre de Sa Majesté, fut chargé du commandement de la petite flotte. Dès le lendemain de ce premier embarquement, Winslow écrivait à son ami Murray: 'J'ai embarqué 230 de nos amis les Français; je vais en ajouter vingt autres aujourd'hui; leurs amis leur apportent des vivres. Je suis fatigué d'entendre des lamentations'. »

Elie de Salvail, 366 *Anniversaires Canadiens*,
Les Frères des Écoles chrétiennes, p. 608.

hors desquelles point de salut. Lorsqu'on le ramène à l'essentiel, que masque l'enflure verbale des documents qui émanent des ministères, on se retrouve en fait avec une longue liste d'objectifs et d'exigences, portant autant sur la matière («objectifs de contenu») que sur la manière de la transmettre («orientations pédagogiques»). À cet égard, le cours d'Histoire nationale *ratissée* plutôt large; l'élève ne doit plus se contenter de connaître l'histoire de son pays (de sa province?), mais il doit en outre acquérir des habiletés techniques propres à l'Histoire et aux sciences humaines, aussi devra-t-il savoir lire un texte d'époque, faire des graphiques et des histogrammes, etc. On se propose aussi de développer chez lui une capacité de réflexion sur des thèmes et des concepts mis en évidence par l'évolution historique, comme la diversité des intérêts de groupes sociaux ou l'influence de l'économique sur le politique. Par ailleurs, le Ministère a eu l'idée d'agrémenter son programme d'Histoire de cinq thèmes d'enrichissement que les enseignants peuvent exploiter selon leur gré: histoire des autochtones, du travail et des travailleurs, de la condition féminine, des groupes culturels et histoire locale.

Comme on le voit, le contrat à remplir envers le Ministère est exigeant, les auteurs ne devant négliger aucun des aspects du programme. Un «devis» est d'ailleurs destiné aux maisons d'édition et à leurs auteurs afin de s'assurer qu'ils remplissent correctement leur mandat qui, en fait, consiste à traduire dans une série d'outils pédagogiques (manuel de l'élève, guide du maître, cahier d'exercices) les exigences que le Ministère tient à y retrouver. De plus, le Ministère scrute de près les «stéréotypes discriminatoires» envers les femmes, les autochtones et autres groupes minoritaires ou négligés.

Et son bras séculier

Bien que le Ministère soit le principal client à satisfaire, ce n'est pas à lui que revient la tâche de veiller à ce que ses *desiderata* soient suivis par les auteurs. Il a son bras séculier: la maison d'édition. Remarquez qu'elle n'agit pas ainsi par pure soumission; il y va de son intérêt. La production d'un manuel d'Histoire, avec ses cartes en couleur, ses illustrations et ses graphiques, est une affaire de gros sous, qui atteint souvent les six chiffres. Or, le succès financier de l'opération dépend essentiellement de l'approbation officielle dudit ouvrage. Non



«L'établissement de la Rivière-Rouge, aujourd'hui le Manitoba, comptait en 1869 environ 12,000 habitants; 6,000 Métis français, 4,000 Métis anglais et écossais; des blancs et des indiens comptaient les deux autres mille.

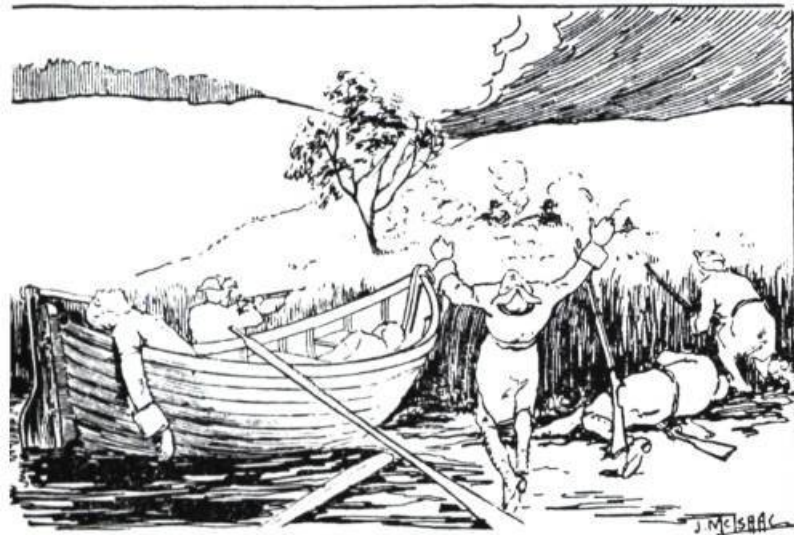
«Louis Riel, métis canadien-français, né à Saint-Boniface en 1844, fit ses études au collège de Montréal. Choisi par ses compatriotes comme secrétaire du Conseil National dont John Bruce était le président, il fut l'âme dirigeante de la résistance.»

Elie de Salvail, 366 *Anniversaires Canadiens*,
Les Frères des Écoles chrétiennes, p. 544 et p. 545.

seulement un manuel non approuvé influencera négativement le jugement des enseignants à son égard, mais, surtout, son achat ne sera pas subventionné par l'État. En conséquence, on comprendra facilement qu'il n'est tout simplement pas question pour une maison d'édition de se passer de l'approbation du Ministère. L'éditeur tiendra donc la bride assez serrée aux auteurs et veillera de près à ce que les exigences d'en haut soient respectées. S'il éprouve des doutes, l'éditeur s'arrangera pour faire relire le manuscrit avant impression par un bureaucrate pour en obtenir une évaluation informelle, portant sur l'ensemble ou sur un aspect en particulier. La moindre carence aux yeux dudit responsable donne à l'éditeur l'argument définitif pour faire entendre raison à ses auteurs qui devront s'exécuter et opérer les correctifs nécessaires.

Sans oublier les utilisateurs

Si la maison d'édition voit au respect des exigences du Ministère, elle cherche également, en bonne entreprise d'affaires, à plaire à sa clientèle, les enseignants. Leur avis importe beaucoup car c'est à eux, par l'école ou la commission scolaire, que revient la décision de choisir parmi les ouvrages en lice tel manuel plutôt que tel autre. C'est là que se jouera le succès ou l'infortune des deux trois ans de travail que vous aurez investis. Pour connaître le pouls des professeurs, l'éditeur entamera une vaste ronde de consultation. Concrètement, il s'agit en fait de livrer en pâture le manuscrit des auteurs à un groupe de professeurs *représentatifs*, en s'assurant notamment, marché oblige, que l'échantillon ne sous-estime aucune région du Québec. C'est alors qu'après avoir atteint une première série d'objectifs qui avaient au moins une certaine apparence de cohérence, les auteurs devront, souvent contre leur gré faut-il le dire, satisfaire aux mille et un commentaires et suggestions, souvent contradictoires, de dix ou quinze quidams qui, sur le coin d'une table, exprimeront démocratiquement tout ce qui leur passe par la tête. Chaque *prof* ayant développé depuis des années sa façon de donner son cours,



«Après le massacre de Lachine, en 1689, de Longueuil poursuit les Iroquois et se fit casser un bras dans un combat acharné. L'année suivante, 1690, au siège de Québec par Phipps, de Longueuil, à la tête de sauvages hurons et abénaquis, s'opposa victorieusement à toutes les tentatives de débarquement des Anglais sur les côtes de Beaupré, de l'île d'Orléans et de la Pointe-Lévis. Le 20 octobre, lorsque les troupes anglaises descendues à Beauport voulurent se diriger sur Québec, elles rencontrèrent les volontaires canadiens, commandés par de Longueuil et de Sainte-Hélène, qui les forcèrent à rebrousser chemin.»

Elie de Salvail, *366 Anniversaires Canadiens*,
Les Frères des Écoles chrétiennes, p. 591.

«Nos élites nous ont raconté des histoires sur notre passé. Elles n'ont jamais situé notre passé dans l'Histoire. Les histoires qu'elles nous ont racontées sur notre passé étaient conçues pour nous maintenir, nous, peuple québécois, en dehors de l'Histoire. L'élite qui a collaboré avec le colonisateur anglais après la défaite de la Rébellion de 1837-38 [...] s'est retournée vers un passé 'héroïque' pour ne pas faire face au présent. Elle s'est mise à glorifier les exploits des Champlain, des Madeleine de Verchères, des Saints Martyrs Canadiens pour nous faire croire qu'à une certaine époque nous aussi nous étions de grands colonisateurs, bâtisseurs de pays. Colonisés par les Anglais, nous pouvions trouver compensation dans l'idée que nous avons, nous, colonisé l'homme rouge.»

Léandre Bergeron, *Petit manuel d'histoire du Québec*,
«Avant-propos», Éditions Québécoises, p. 4.

«L'histoire de Garneau était à la fois complète, organique et bien écrite et elle a été tout de suite considérée comme une sorte de Bible nationale. Suite de tableaux où il a réuni l'essentiel sur une époque ou sur un aspect de l'histoire canadienne, cette œuvre a influencé non seulement des historiens comme Ferland, Casgrain ou Sulte, mais aussi les poètes, romanciers et conteurs qui y ont puisé largement la matière de leurs œuvres. La plus grande partie de la littérature du XIX^e siècle est, en effet, d'inspiration historique, folklorique, patriotique et religieuse.»

Guy Sylvestre, *Panorama des Lettres canadiennes-françaises*,
Ministère des Affaires culturelles, 1964, p. 21.

on peut s'imaginer le casse-tête que représente pour les auteurs l'intégration harmonieuse de ce fatras de remarques, les unes précises et portant sur des points de détail, les autres globales et remettant en cause l'ensemble d'une démarche déjà mûrement réfléchie. Pour les uns, le niveau de langage sera trop élevé, alors que d'autres estimeront que le vocabulaire employé est pauvre. Pour certains, le texte comporte trop d'informations, tandis que d'autres nous reprocheront d'être vagues et imprécis. Etc., etc. Enfin, le coup de grâce viendra lorsqu'il prendra à l'éditeur la fantaisie de faire relire le manuscrit par des consultants scientifiques, des spécialistes universitaires qui, bien sûr, nous reprocheront de trop ou de ne pas assez en mettre, ou d'être en retard sur l'historiographie sur tel ou tel aspect (lire : de ne pas être d'accord avec leur point de vue...).

«Comment tracer une vision globale et cohérente d'un passé encore mal connu? Comment réussir une reconstruction de ce passé adaptée aux préoccupations du présent? [...] Rédiger un manuel d'histoire de la Nouvelle-France, c'est relever d'innombrables défis [...] Encore faut-il [...] se libérer des emprises idéologiques, tout en reconnaissant l'impossibilité de se dégager des préjugés de notre temps.»

Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France*,
«Avant-propos», p. 6.

Et l'Histoire là-dedans?

On l'aura compris, rédiger un manuel d'Histoire pour le secondaire, c'est faire œuvre pédagogique bien plus que travail d'historien. À la limite, la trame historique sert de support aux impératifs pédagogiques. Si votre esprit de synthèse y sera rudement mis à contribution, on ne vous demandera cependant pas de révolutionner l'historiographie ou de développer une thèse historique originale. Cet aspect des choses est déjà déterminé en partant, dans les officines gouvernementales. Ce sont donc les choix pédagogiques et didactiques qui distingueront votre manuel des quatre ou cinq concurrents qui se partagent le même marché.

Ce marché est d'ailleurs imposant: l'Histoire étant un cours obligatoire en secondaire IV, il représente potentiellement 70 000 élèves annuellement. Si votre ouvrage se retrouve parmi les plus répandus dans les écoles, vous êtes donc assuré d'être lu. Mais comme vos lecteurs n'ont pas le choix de vous lire, même si ce n'est qu'une fois de temps à autre, et que par définition les élèves ne partagent pas votre enthousiasme pour l'Histoire, il faut dès lors vous résoudre à être un auteur mal-aimé. ■

par Jean-François Cardin
Département d'histoire de l'Université de Montréal

1. *Le Québec: Héritages et projets*, HRW, 1984.